



Inscription 2026 – 2027

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Tél. / Port. :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :

Cotisation annuelle : 140€ pour 1h de cours par semaine, incluant la licence. Pour les membres suivants d'une même famille : tarif réduit à 120€ par cotisation. Chaque heure de cours supplémentaire : 50€. Pièces à fournir avec l'inscription : certificat médical de moins de 3 ans + règlement intérieur (ci-joint) signé.

Cours choisi(s) : ☐ Débutant ☐ Novice ☐ Intermédiaire ☐ CCS (Catalan)

Je règle : ☐ en espèces

☐ par chèque (à l'ordre de À Lévis Danse Country)

☐ en une fois

☐ en 3 fois (fournir les 3 chèques qui seront encaissés en octobre / janvier / avril)

☐ j'ai besoin d'une facture pour mon CE

Je soussigné(e) M. / Mme autorise / n'autorise pas* que mon image apparaisse sur internet ou sur les réseaux sociaux à des fins d'illustration des supports de communication.

J'accepte / je n'accepte pas* de recevoir des informations par mail de l'association.

Je confirme mon inscription et m'engage à respecter le règlement intérieur.

Le / /

Signature :



Règlement intérieur

Les cours ont lieu du mercredi 9 septembre 2026 au jeudi 1 juillet 2027. Il n'y a pas cours pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Le règlement des cours s'effectue en début d'année. Pour les règlements annuels effectués en plusieurs fois, tous les chèques sont à déposer au moment de l'inscription en précisant au dos de chaque chèque octobre / janvier / avril, ainsi que le nom de l'adhérent si différent de celui du chèque.

Il n'y a pas de rétractation, ni de remboursement possible des inscriptions en cours d'année même en cas d'absence prolongée de l'élève. La possibilité de règlement en plusieurs chèques pour les inscriptions annuelles correspond à une facilité de paiement accordée aux personnes qui souhaitent en bénéficier, les chèques établis ne peuvent en aucun cas être restitués en cours d'année.

L'association ne peut être tenue responsable de l'annulation d'un cours en cas de réquisition de la salle par la municipalité ou pour cause d'absence du professeur au dernier moment ne permettant pas son remplacement. Un cours pourra également être annulé pour raison exceptionnelle ; dans ce cas les adhérents en auront été informés au préalable.

La présentation d'un certificat médical ou de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins de 3 ans est obligatoire. L'association ne pourra être tenue responsable de la non présentation de ce certificat par l'élève qui en assumera seul les conséquences éventuelles.

Les adhérents s'engagent à porter une tenue adaptée à la pratique de la danse country notamment concernant les chaussures.

Dans le cadre des spectacles, stages, cours, bals... des photos ou vidéos des élèves peuvent éventuellement être prises à des fins d'illustration des supports de communication. Les adhérents donnent l'autorisation à l'association d'utiliser leur image dans ce cadre.

L'association décline toute responsabilité en cas de vols ou de détériorations d'effets personnels au sein de ses locaux.

Le / / 20....

Signature :